

Evoluons

Bulletin municipal n°2 - Mars 2024



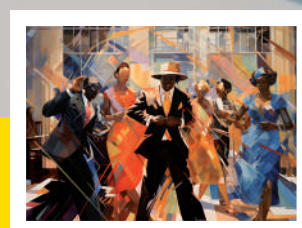
BUDGET 2024



FOIRE DES RAMEAUX
page 2



LE BUDGET 2024
pages 4 et 5



CULTURE ET SPORT
page 6

LE MOT DU MAIRE

Chères Gournaysiennes,
Chers Gournaysiens,

Vous allez découvrir, dans cette nouvelle édition de votre bulletin municipal, un échantillon du programme riche et varié des animations du printemps et de l'été, à destination du grand public : des rendez-vous traditionnels comme la Foire des Rameaux, Pierre en Lumières ou encore la Fête du Vélo, mais aussi des nouveautés comme le Normand' Street Festival et le Festival Japonais vous attendent nombreux !

Bien entendu, toutes ses manifestations et toutes les actions de la Ville peuvent être menées grâce à l'étude et la mise en œuvre d'un budget réfléchi, mesuré et réaliste.

Ce dernier a été voté fin janvier et nous permet de travailler de façon sereine.

C'est avec enthousiasme et énergie que vos élus continuent à vous accompagner dans votre vie quotidienne et restent à votre écoute pour répondre efficacement à vos besoins. N'hésitez pas à nous rencontrer via les permanences en mairie ou à nous contacter par l'Application Gournay en Bray.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un beau Printemps!



Bien à Vous

FOIRE DES RAMEAUX

Mini ferme

Parc de la Mairie - samedi et dimanche

Prévention routière avec la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers

Place de la Libération - Les Boutik's - samedi

Exposition de tracteurs

Place de la Libération, Boulevard des Planquettes
PTC - samedi et dimanche

Présentation de voitures anciennes

CRAB - dimanche

Défilé de tracteurs en ville

à partir de 10h00 - dimanche

Fête foraine

Place Nationale - samedi et dimanche

Opération commerciale

«Gagne ta voiture à 1€»

Les Boutik's - samedi et dimanche

Salon de l'automobile

Rue Charles de Gaulle à rue du Docteur Duchesne

Les Boutik's - samedi et dimanche

Camions décorés

Rue Sadi Carnot - Les Boutik's - samedi et dimanche

Exposition de tracteurs neufs

Place A Carment - PTC - samedi et dimanche

**Foire
DES
Rameaux**

23 - 24 MARS 2024

**CENTRE-VILLE
PARC DE LA MAIRIE**

GRATUIT

10h à 19h

MINI-FERME NOUVEAUTE FETE FORAINE
PÔLE PRÉVENTION ROUTIÈRE
SALON DE L'AUTO
EXPOSITIONS

**TOUTE L'INFO SUR :
gournay-en-bray.fr**

ELECTIONS EUROPEENNES LE DIMANCHE 9 JUIN 2024

Plus d'infos sur
Service-Public.fr
en flashant ce QR code



Inscription sur les listes électorales
jusqu'au vendredi 3 mai 2024

COUP DE PROJECTEUR SUR...

Le Centre Technique Municipal (CTM)

Quelles sont les missions du Centre Technique Municipal ?

Germain Galloo, Adjoint délégué à l'Urbanisme, l'Environnement et l'Espace Public

Les missions du Centre Technique Municipal sont très nombreuses et variées, sans être exhaustif, on peut citer :

- Entretien des bâtiments par des agents qualifiés (maçon, menuisier, plombier...)
- Gestion, création et entretien des espaces verts
- Propreté de la ville (balayeuse, agents à pied : toilettes publics, déchets verts, dépôts sauvages...), plus de 50 tonnes de déchets sont récoltées chaque année
- Astreinte 24/24 et 7/7
- Gestion et entretien de la voirie
- Suivi des travaux neufs (voirie, piscine, groupe scolaire...)
- Gestion et mise en place de matériel (tentes, tables, chaises...) lors des manifestations organisées par la Commune ou les Associations
- Suivi des concessionnaires (eaux pluviales et assainissement, électricité, gaz, fibre...)
- Rédaction de tous les arrêtés.

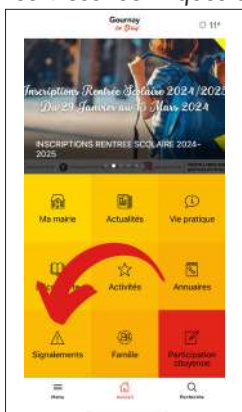
Quelles adaptations avez-vous dû mettre en œuvre pour répondre aux besoins des Usagers ?

Yann Bazire, Directeur du Centre Technique Municipal
Hélène Mériaux, Responsable Environnement et Développement Durable

L'application Gournay en Bray et sa rubrique «Signalements» nous ont permis de mettre en place une surveillance quotidienne des remarques et observations des Gournaisiens. L'acquisition d'un logiciel spécifique aux services techniques a également apporté des améliorations à la gestion de l'ensemble des missions du CTM.

Des changements au niveau des Directions ont nécessité la réorganisation du service avec une répartition plus adaptée des missions de chacun.

L'ensemble de ces outils et nouveau contexte ont eu un impact important et positif sur les capacités de réactivité et de pertinence d'actions du service envers les usagers et partenaires.



Quelles sont les évolutions de vos pratiques pour répondre aux contraintes environnementales ?

Germain Galloo

Depuis 2017, les collectivités ont interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. De ce fait le désherbage se fait manuellement.

Les cimetières, de par leur surface, sont très contraignants. C'est pourquoi, cette année, le nouveau cimetière se verra doté d'un revêtement végétal plus valorisant et surtout plus simple d'entretien.

Yann Bazire, Hélène Mériaux

Nous avons mis en place plusieurs méthodes pour répondre aux contraintes environnementales, notamment celles qui concernent le 0 Phyto.

Mais d'abord, qu'est-ce que le 0 Phyto ?

Il s'agit d'une interdiction totale d'utiliser des produits phytosanitaires de synthèse, depuis le 1er juillet 2022, dans les lieux publics, y compris les cimetières.

Quelles solutions ?

Pour répondre à ces contraintes, la gestion différenciée a été initiée sur Gournay depuis plusieurs années et a entraîné des changements de pratiques : réaménagement des massifs (végétaux adaptés au climat : plantes pérennes), fauchage et tontes raisonnés en fonction de l'usage des espaces.

Cimetières : engazonnement des allées

Voiries : broissage spécial avec la balayeuse dans les caniveaux, désherbage et brûlage

Massifs : paillage fabriqué au CTM

Toutes ces mesures permettent des économies en terme de temps de travail, d'eau et respectent davantage la biodiversité et les spécificités de notre territoire.

Les perspectives du CTM :

Evolution et modernisation, sont les maîtres mots du CTM pour changer l'image de Gournay progressivement en matière environnemental et pour améliorer le cadre de vie des Gournaisiens.

Le CTM avec envie, passion et dans une bonne ambiance, souhaite que les Gournaisiens, soient fiers de leur Ville, comme il l'est lui-même !

L'ESSENTIEL DU BUDGET 2024

La ville de Gournay en Bray s'attache à contenir les dépenses de fonctionnement de son budget. Cet exercice est d'autant plus délicat que nous avons dû, comme chacun d'entre vous, faire face à de fortes augmentations liées à l'inflation.

En 2023 : augmentation du coût de l'énergie = 600 000 € !

Le budget reflète notre choix de maintenir un haut niveau de qualité de services aux Gournaisiens et de continuer à investir dans la rénovation de notre patrimoine et l'amélioration du cadre de vie des habitants.

A quoi sert un budget ?

C'est un acte prévisionnel d'opérations de recettes et de dépenses.

Le budget comporte deux types de dépenses :

- **Fonctionnement** : services à la population, entretien de la voirie, travaux, écoles...
- **Investissement** : transition énergétique, bâtiments, voirie... tout ce qui participe à la modification ou à l'augmentation du patrimoine de la Ville.

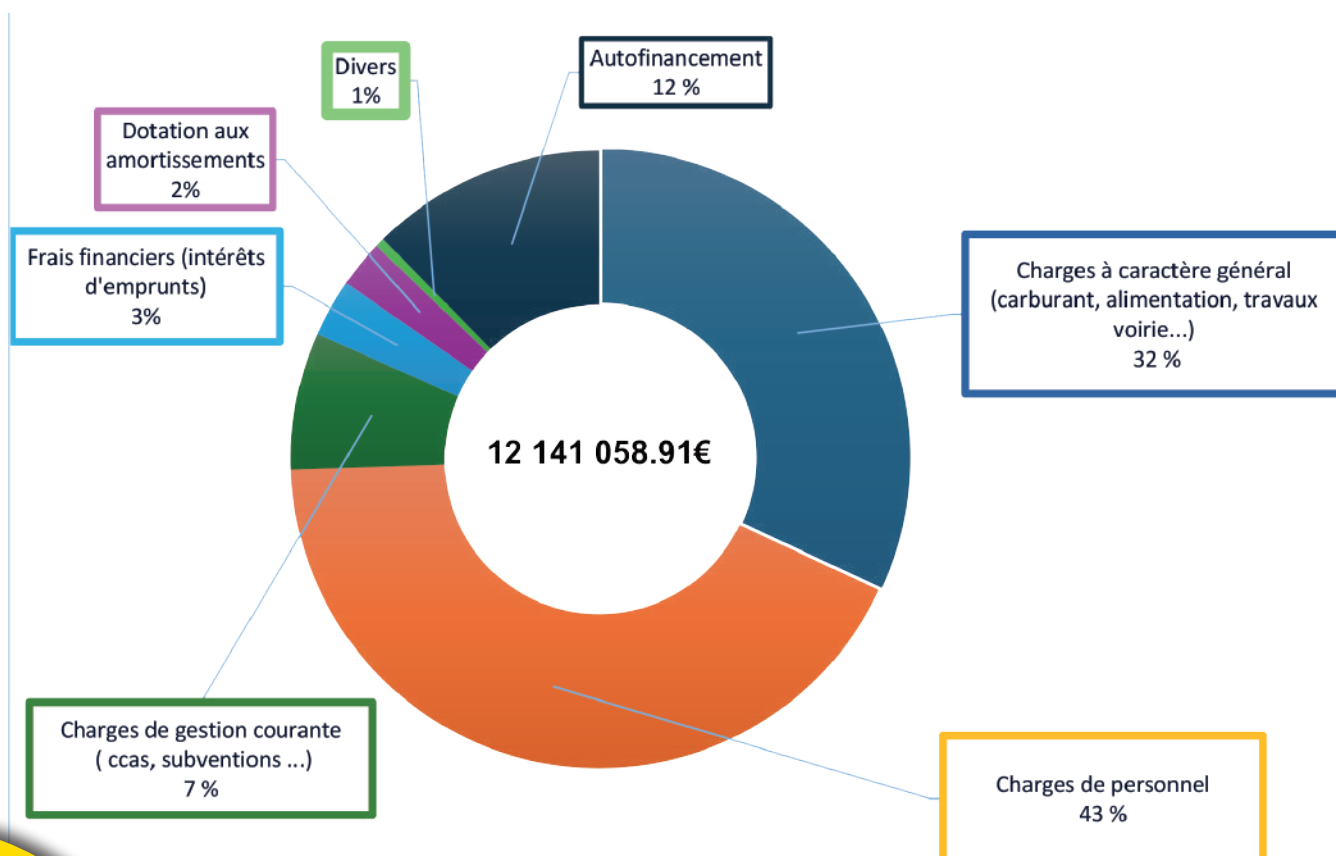
Le budget d'investissement prépare l'avenir.

L'année 2024 marquera le début des travaux du nouveau groupe scolaire.

A quoi sont consacrées les dépenses

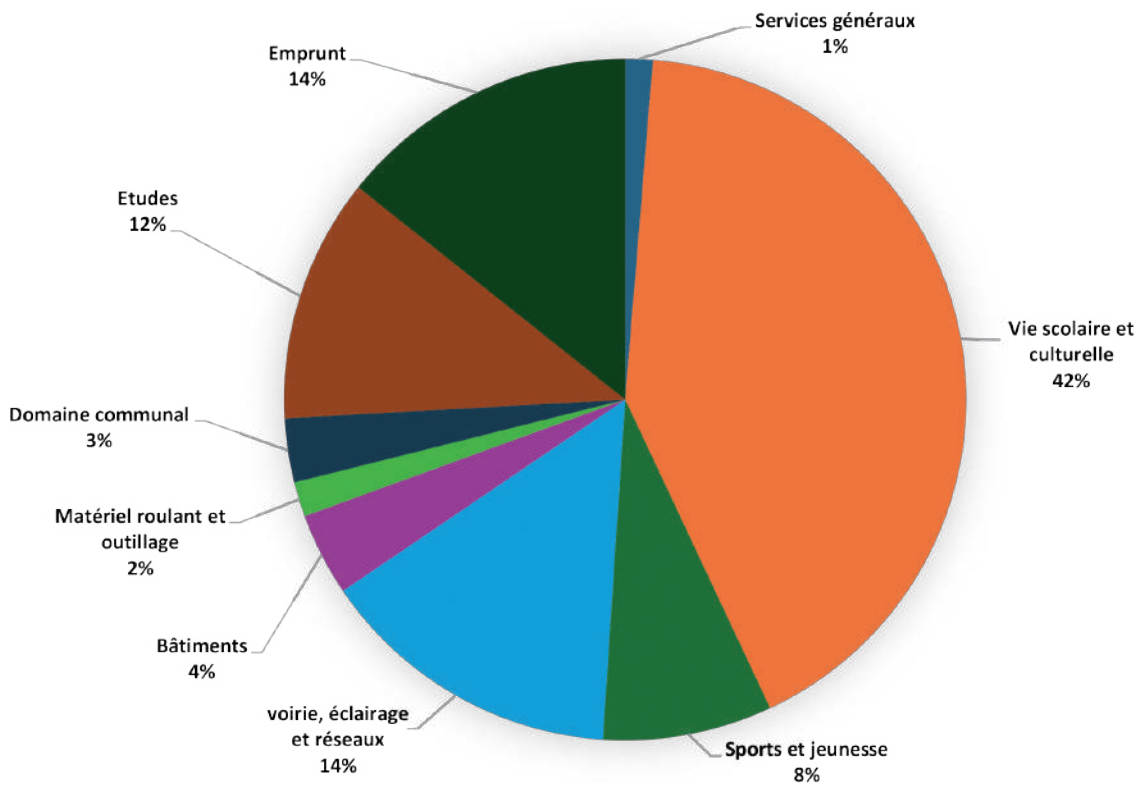
FONCTIONNEMENT : 12 141 058.91€

Les principales dépenses de fonctionnement prévues en 2024 :



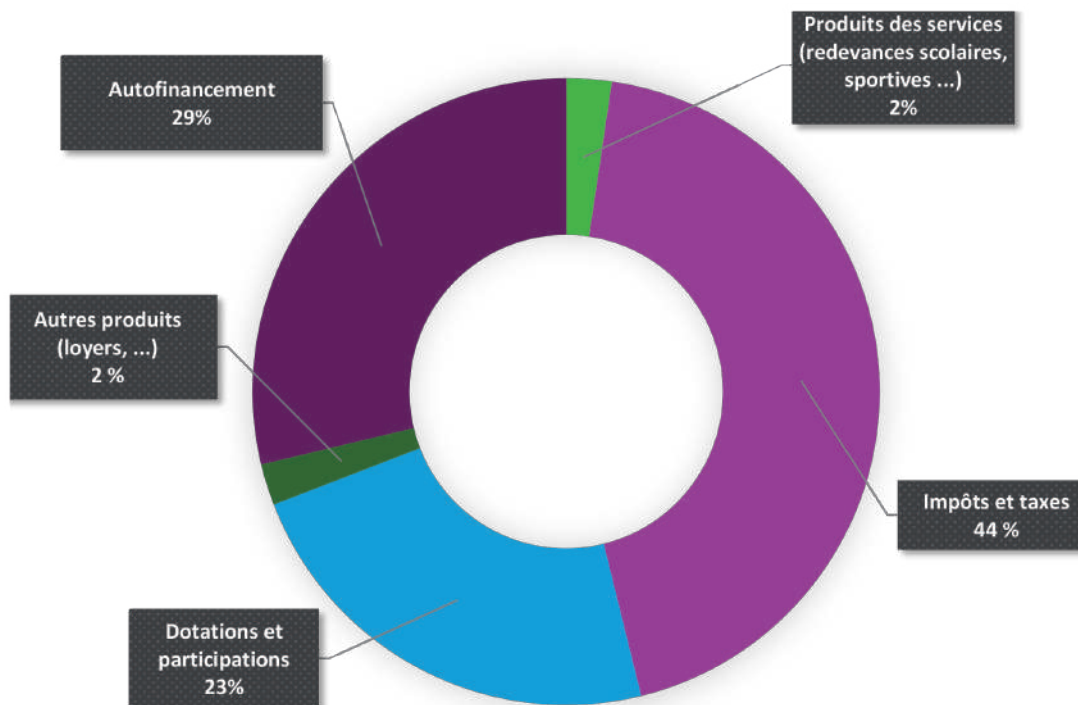
INVESTISSEMENT : 7 102 180.50 €

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2024 :



2024 : 50 % d'investissement pour l'avenir (jeunesse, scolaire, culture et sport).

Quelles sont les recettes prévisionnelles 2024 ?



PROGRAMMES CULTURE ET SPORT

Exposition «La Belle Epoque en Pays de Bray»



Du 16 au 30 mars

L'Atelier - (Salle Bernard Laurent)
Oeuvres de René de Saint Marceaux,
François Pompon et Baptiste Delalande

«Si tous les enfants du monde se donnaient la main»

Mardi 19 mars - 19h00



Salle des fêtes (Impasse Jacques Brel)
Découvrez les musiciennes du
Conservatoire de Musique à l'Ecole
sur scène

Rencontre avec Richard Vépierre

Vendredi 22 mars - 18h30



Médiathèque Michel Bussi
Conférence de criminologie,
exposition interactive Vente de ses
livres et séance de dédicaces

Le Point Virgule fait sa tournée

Samedi 6 avril - 20h30



Salle des fêtes (Impasse Jacques Brel)
Découvrez 3 artistes de la nouvelle
génération d'humoristes

Bookiwi

Samedi 13 avril - 10h30



Médiathèque Michel Bussi
0 à 4 ans
par la compagnie
«La cerise sur le mot»

Bébé à La Piscine

Mercredi 24 avril de 10h à 11h30

de 6 mois à 3 ans, éveil au milieu aquatique
pour les bébés dans une eau chauffée et coin
lecture au bord du bassin.

Tarif : CC4R 7,50€ / Hors CC4R 9,70€

Exposition de peintures

Du 15 au 27 avril



L'Atelier (Salle Bernard Laurent)
Exposition par Evelyne Beaurain

«Chantal, le grand chelem»

Samedi 4 mai - 15h00



Médiathèque Michel Bussi
dès 10 ans

One-woman show autour de la
place de la femme dans le sport

Tournoi d'échecs avec des Grands Maîtres

Du 8 au 12 mai



L'Atelier
Participez ou assistez à
l'Open d'échecs International
du Pays de Bray

Pierre en lumières



Samedi 18 mai - 20h30

Collégiale Saint Hildevert
Concert de Marina Haquet

Normand' Street Festival

Samedi 1er juin



Salle des fêtes (Impasse J. Brel)
Festival de danse (stages, démos,
initiations). Présence de Max Loove,
Beez B, et d'autres ..

Festival Japonais

Samedi 8 et dimanche 9 juin - 10h00



L'Atelier
Exposition, Cosplay,...
Retrouvez tout l'univers du Japon.

Fête du Vélo



Samedi 15 juin - 11h00 à 18h00

Place Nationale - La Piscine
Fête du vélo

- 11h15 : randonnée débutants pour
enfants et adultes : environ 10 km
- 14h00 : randonnée intermédiaire d'environ 25 km
- Présence de vélos rigolos et de Rosalies
- Parcours enfants pour les 6/12 ans. Prêt de vélos et
de casques
- Lecture autour du vélo
- Parcours draisiennes pour les plus petits.



C'est quoi ?

C'est un service public gratuit à destination des personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences !

Comment ça marche ?

Ce service peut être contacté par son application, son site internet ou par SMS.

Comment contacter le 114 ?

Plusieurs moyens de contacter Urgence 114 : via l'application, le site internet ou par SMS.

Sur notre application **Urgence 114** à télécharger sur votre store



DISPONIBLE SUR Google Play

Télécharger dans l'App Store

Sur notre site internet : **urgence114.fr**



Par échange SMS avec 114 en destinataire



- Expliquez votre problème et répondez aux questions du 114. Passé 1 min sans réponse, renvoyez un SMS.



L'OPPOSITION S'EXPRIME

LISTE «GOURNAY EN BRAY SOLIDAIRE» - TEXTE INTÉGRAL NON CORRIGÉ

La majorité municipale de la ville de Gournay-en-Bray a voté, lors du conseil municipal du 31 janvier, son budget 2024 pour un montant de 19.243.239,41€. Ce budget se compose de 12.141.058,91€ pour la section fonctionnement et 7.102.180,50€ en section investissement.

Pour équilibrer le budget communal, la municipalité va avoir recours en 2024 à un emprunt de 3.400.000€ auprès de la Banque des territoires, à rembourser sur 25 ans et envisage si besoin à nouveau, en 2025, de demander un prêt à hauteur de 5.600.000€.

Alors évidemment, pour faire rentrer des recettes dans les caisses de la commune, Mr le maire et sa majorité ont voté une augmentation des taux d'imposition de 4,5 %.

Pour rappel, en 2017 les impôts ont augmenté de 17 %, en 2023 ce sont les bases d'imposition qui ont augmenté de 7 % et pour 2024 les mêmes bases augmentent de 5 % auxquelles viennent

s'ajouter les 4,5 % votés par la majorité municipale.

A une période où le coût de la vie ne cesse d'être de plus en plus écrasant pour les ménages, les gournaisiennes et les gournaisiens prennent de plein fouet cette nouvelle charge.

Cependant, dans ce budget, nous pouvons nous réjouir du soutien aux associations avec un montant de 130.000€ en fonctionnement et 30.000€ en subvention exceptionnelle et 80.000€ pour le budget du Centre Communal d'Action Social (CCAS).

CCAS qui organise dimanche 17 mars le repas offert à nos aînés de la commune, âgés de plus de 70 ans.

C'est avec tristesse que nous avons appris la dissolution du comité des fêtes, tous les membres étant démissionnaires. On ne peut que saluer et remercier l'équipe du comité des fêtes pour toutes ces années de bénévolat, équipe soudée qui a toujours su animer notre ville avec la Saint Clair, la foire des Rameaux, le marché de Noël, la

foire à tout... malgré les ergotages répétitifs endurés.

Le personnel de la ville a fait grève à nouveau le mardi 13 février, réclamant de meilleures conditions de travail, le respect envers les agents et pour maintenir un service public. On l'a vu avec la fermeture du service jeunesse. Mr le maire, une commune ne se dirige pas comme une entreprise.

Au nom du groupe Gournay en Bray Solidaire 2020, nous soutenons les agents communaux ainsi que les associations qui font vivre notre ville de Gournay-en-Bray.

Tribune envoyée le 19/2/2024
Florence Legendre, Philippe Lemerrier, Mario Ménielle, Didier Jaouen, Nicole Barthélémy et Maryse Maruitte

Suivez-nous sur notre page Facebook [gournayenbraysolidaire 2020](https://www.facebook.com/gournayenbraysolidaire2020)

FESTIVAL JAPONAIS



POKEMON - COSPLAY - JEUX VIDÉO
CÉRÉMONIE DU THÉ - EXPOSITIONS
MAQUILLAGE - RESTAURATION
GRATUIT



Samedi : 10h à 22h - Dimanche : 10h à 18h
L'Atelier - 44 Avenue du Général Leclerc

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 8h30 à 12h00
Accueil, Etat-civil : fermés les samedis des vacances scolaires

Mairie - BP 104
7 rue Legrand Baudu
76220 Gournay en Bray
02 32 89 90 00
accueil@gournay-en-bray.fr
www.gournay-en-bray.fr

